



BULLETIN DE LA VIE COMMUNALE DE SAINT MAURICE D'IBIE

LE MOT DU MAIRE

Suite au questionnaire qui figurait dans notre numéro précédent nous avons reçu la réponse de 20 familles dont une a souhaité l'anonymat ⁽¹⁾. Elles représentent 42 lecteurs.

Sur ces 20 familles 17 conservent leurs anciens numéros et 7 le font même circuler à l'extérieur de la commune (touristes de passage, famille, amis). Nous les remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de leur avis.

Un certain nombre de suggestions et de propositions nous ont été faites que nous reprendrons en fonction des moyens disponibles.

Il faut savoir en effet que nous avons fait le choix de la simplicité, la reproduction par exemple est faite gracieusement par des amis que je remercie d'ailleurs ici. Maquette, distribution, rédaction des articles sont le travail d'une petite équipe de bénévoles que nous réunissons avant chaque numéro Stéphanie et moi; tout cela ne coûte rien au budget communal... sauf le papier.

On pourrait faire mieux mais plus cher; les photos anciennes ou récentes que souhaitent certains d'entre vous sont de ce fait d'une qualité très moyenne.

Nous avons essayé d'élargir les sujets avec le concours de collaborateurs extérieurs ⁽²⁾; nous essayons de maintenir l'équilibre entre les « histoires » d'hier, d'aujourd'hui et les projets pour demain. Certains, on peut les comprendre, nous demandent d'en parler plus encore.

L'objectif sur lequel je m'étais engagé était d'introduire plus de transparence dans le travail municipal mais aussi d'être un lien entre nous et de parler donc de « notre vie ensemble ».

Ceux qui sont auprès de nous « à temps partiel », les résidents secondaires, peuvent ainsi garder le contact. Les rubriques se sont installées et la matière ne manque pas. Les contributions nouvelles (vous en trouverez dans ce numéro) sont les bienvenues.

Pour ce qui est de la vie communale, la feuille ne prétend pas se substituer aux comptes rendus du conseil municipal qui sont d'ailleurs affichés ou à l'information que peuvent vous donner les conseillers présents aux réunions. Une partie de leur raison d'être est de nous faire remonter vos interrogations et de vous transmettre les informations données en séance même si l'essentiel des sujets abordés concerne des délibérations, des projets et des budgets qui font l'objet d'un vote. Les réunions du conseil municipal c'est en effet aussi un moment d'échange irremplaçable avec les élus qui y participent.

Gérard JAILLON

⁽¹⁾ nous espérons bien entendu que d'autres que ceux qui ont répondu souhaitent le maintien de la feuille; ils peuvent encore répondre au questionnaire s'ils l'ont gardé ou nous demander un exemplaire.

⁽²⁾ L'extrait du livre de B. PIVOT est exceptionnel; c'est d'ailleurs m'a-t-il écrit en me donnant son accord l'un de ceux qu'il préfère. Son livre « Le dictionnaire amoureux du vin » est un hommage à la viticulture qui, en ces temps difficiles pour elle, ne peut nous laisser indifférent.

Pour ce qui est de notre historien local, retraité curieux, il nous fait part de ses recherches sur la petite histoire des Salettes dans la grande histoire au fil des siècles.

L'incinération de végétaux Rappel de la réglementation

Durant l'année, il existe deux périodes d'autorisation d'incinérations des végétaux : du 1^{er} janvier au 30 juin et du 1^{er} octobre au 31 décembre.

Toute incinération, dans une zone située à moins et jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues et maquis, nécessite l'établissement d'une « déclaration d'incinération de végétaux ». Cette déclaration est à faire en mairie, 2 jours francs avant la date prévue de l'opération et pour une période de 2 mois, hormis à l'approche du 30 juin où sa validité est limitée par cette date butoir. Le déclarant doit préciser s'il s'agit d'incinération sur pieds ou coupés ou les deux si cela s'avère véritablement être le cas. Chaque demande concerne un lieu et des parcelles précises. Avant l'emploi du feu, le déclarant doit obligatoirement contacter les sapeurs pompiers au **04.75.66.36.18**, appliquer les consignes éventuellement données et rester vigilant.

La mairie peut enregistrer des déclarations en période d'interdiction mais leur validité ne sera effective qu'au moment de la levée d'interdiction.

Il est rappelé que l'incinération des déchets de toutes natures (palettes, pneus, cartons...) est interdite. Leur traitement s'effectue par l'intermédiaire de filières autorisées.

Attention : en cas de départ de feu, votre responsabilité pourrait être engagée si la procédure ci-dessus n'a pas été respectée.

NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour du Conseil Municipal du 5 avril 2007 :

- Points soumis au vote :

Compte Administratif 2006 et affectation des résultats, approbation du Compte de Gestion 2006,

Budget Primitif 2007 : ressources dont niveau des 4 taxes directes locales et dépenses prévisionnelles,

Instauration d'une taxe forfaitaire sur les cessions de terrains constructibles,

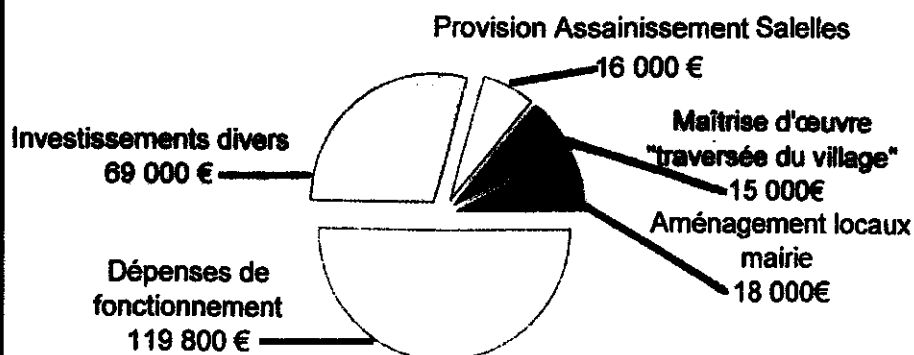
Communauté de Communes Berg et Coiron : modifications statutaires, SIVOM Olivier de Serres : retrait de la commune de Freyssenet,

Autorisation de transmission des données informatiques de consommation d'électricité d'EDF au syndicat départemental d'énergies (SDE07).

- Points d'information :

PLU, rattachement à la Sous-Préfecture de Largentière, bureau de vote.

Le budget de la commune pour 2007



Voté par le conseil à l'unanimité lors de sa réunion du 5 avril, il se présente comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : prévisions 119 800 € (117 283 en 2006) pour des recettes attendues de 179 800 €. C'est donc 60 000€ qu'il est proposé de reporter en investissement.
- Dépenses d'investissement : 118 025€ pour des recettes attendues de 58 025€ qui s'ajouteront au report ci-dessus. Il est ainsi possible de privilégier les actions qui bénéficieront à terme aux générations futures.

A signaler par exemple:

- o Une provision de 16 000€ pour l'assainissement des Salelles portant celle prévue en 2006 à 32 623 € pour une première série de dépenses 2008 estimée à 76 225€.
- o Un montant de 15 000€ affecté à la maîtrise d'œuvre de l'aménagement « traversée du village » pour laquelle des aides départementales sont sollicitées par ailleurs.
- o Un montant de 18 000€ pour une première tranche de remise en état des locaux de la mairie qui en ont bien besoin.

A noter que la partie communale des taxes locales est maintenue à son niveau précédent.



Gilles Azzoni a les honneurs du journal « Le monde » qui, dans son édition nationale du jeudi 24 mai 2007, lui consacre un article sous le titre « la vigne nature de Gilles ».

Il évoque « le chemin de la vie » qui l'a amené au domaine de Labégude dans « la merveilleuse vallée de l'bie » après un parcours de formation à Macon puis à Bandol.

Passé au « bio » (donc au raisin sans engrais ni pesticide) en 1997, Gilles se lance en 2000 dans le « vin naturel ». Il évoque avec le journaliste ses aléas (« mille défauts, mille merveilles »); comme il dit de son vin : il vit, il bouge, il évolue, « il faut le laisser venir à nous ».

De ce vin, classé vin de table à défaut d'appellation, le journaliste lui fait dire : « c'est ma belle liberté ».

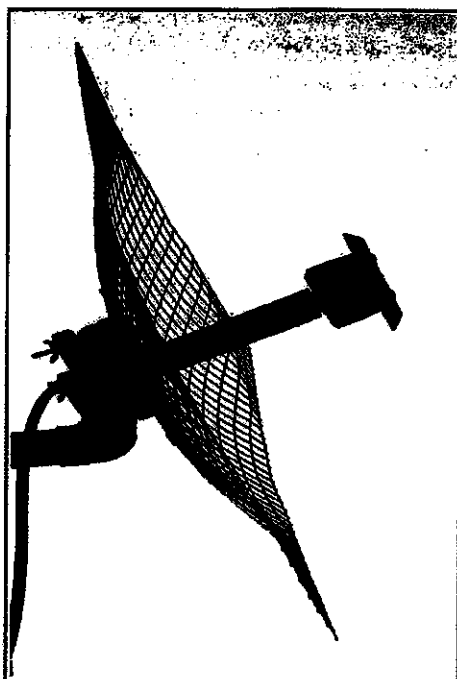
CARNET BLANC

Le 31 mars 2007, se sont unis Nathalie LEDUC et Pierre-Henri CHANAL, habitants du quartier Reboul de notre village. Meilleurs vœux de bonheur renouvelés !

CARNET BLEU

Le 20 février 2007, est né Anthony COQUEREL, deuxième enfant au foyer de Thierry COQUEREL et Patricia GORCE, domiciliés quartier Vazeille sur notre commune. Félicitations à la famille.

NUMEO



Vous savez le combat que j'ai mené avec quelques autres depuis 2003 pour permettre à nos petites communes d'accéder aux nouvelles technologies de l'information (dites autrefois NTIC).

Pour la téléphonie mobile nous avons avec l'aide du département gagné un an sur le planning initial et depuis fin 2006 en général : ça marche.

On ne peut pas en dire autant de l'Internet haut débit. Si la proposition Numeo a pu être mise en place c'est grâce à votre motivation (un certain nombre d'abonnés pré-inscrits était nécessaire), à notre détermination et à l'aide du département et du SIVU des inforoutes de l'Ardèche. A nous, petites communes rurales non desservies par l'ADSL de France télécom, ce prestataire proposait, en effet, une solution.

La mise en œuvre, finalement assez rapide puisque nous avons, avec l'aide de la communauté de communes, été pilote sur l'Ardèche, a été suivie d'une période de fonctionnement relativement satisfaisant.

Depuis quelques semaines par contre les difficultés s'accroissent. En l'absence d'information du prestataire (« silence radio » total pour les abonnés que nous sommes), il m'a semblé utile de profiter de ce numéro de « la feuille » pour faire le point à ce sujet.

A deux reprises, comme vous le savez, le panneau solaire qui alimente l'antenne desservant les Salelles a été volé. L'emplacement retenu l'avait été en accord avec Numeo pour desservir un secteur le plus large possible incluant notamment Remerquer.

De nouveaux emplacements vont devoir être trouvés mais cette fois c'est plusieurs antennes qui seront nécessaires.

La communauté de communes qui assure le suivi de ce nouveau développement attend des devis à ce sujet ; Le dispositif technique doit en effet être arrêté par Numeo qui ne pouvait intervenir, compte tenu de son plan de charge, qu'après le 25 juin.

Dans l'attente, après une intervention d'un technicien de la CdC et grâce à la famille Eldin qui assure sa maintenance, c'est à l'aide d'une simple batterie que cela fonctionne quand le service est assuré par ailleurs.

Pour ce qui est du village, il faut savoir que la convention promise au propriétaire qui avait accepté au Plot l'antenne sur son toit ne lui a été remise qu'au bout de plusieurs mois malgré les relances de notre part et parce qu'une intervention sur place était

devenue nécessaire.

Il a néanmoins accepté de la conserver jusqu'au 31 décembre au plus tard. Un nouveau positionnement devra donc être trouvé d'ici là par Numeo pour assurer la poursuite du service convenu.

Il faut savoir enfin que les nombreux orages de ces derniers jours ont causé des dégâts importants à certains relais notamment celui, en vallée du Rhône, de La Garde Adhémar qui alimente ceux de notre territoire.

L'absence d'information du prestataire en direction de ses abonnés nous a obligés les uns et les autres à téléphoner de nombreuses fois aux services d'assistance et les réponses ne nous éclairaient guère pour ce qui est des délais de rétablissement du service.

Nous espérons que le fournisseur d'accès, mobilisé, par son développement en direction des zones non couvertes, assurera le service prévu à ses premiers clients ardéchois que nous sommes.

La communauté de communes est pour nous en contact régulier avec Numeo. Nous espérons que le prestataire aura à cœur de fidéliser sa clientèle.

Notre déception serait, dans le cas contraire, à la hauteur des espoirs que nous avons mis dans ce projet sachant que l'évolution technique nous proposera certainement bientôt des solutions alternatives. A suivre donc!

Le Temps des vins de pays



Le vin, c'est du temps.

Le temps qu'il fait et le temps qui passe.

Le temps du ciel et le temps de l'homme.

Le temps des colères du ciel et des hommes, et le temps de la liesse, verre en main, sous le soleil.

Le temps du chai et le temps du pichet.

Il y a aussi, pour les veinards qui en ont les moyens, un temps pour déguster des vins grands, châtelains, vieux, rares, et un temps pour boire de petits vins, en particulier les vins de pays ou des VDQS qui ne se montent pas le bourrichon. « Vins à courtes échéances », écrivait Colette (*La Treille muscate*), qui ajoutait : « Cela coule aisé du gosier aux reins et ne s'y arrête guère ». Et c'est bon précisément parce qu'on en boit de belles rasades, sans barguigner, sans discourir, parce qu'on a soif et qu'on touche au bonheur tout simple des vacances en famille ou avec des amis. Autrefois, on déposait les bouteilles à rafraîchir dans un seau descendu au fond du puits. Une côte-du-brulhois, du pays agenais, un vin tranquille de Savoie, un rosé du Var. Le seau remonté, quand on en sortait les bouteilles elles dégoulaient comme des bouteilles de champagne, mais, on se gardait bien de les essuyer avant de servir.

Pour accompagner le déjeuner du pique-nique rien n'est meilleur que, démaillotés de leurs bulles réfrigérées, un gamay des Côtes d'Auvergne, un vin de pays des Corbières, un bordeaux clair et ou un ugni blanc du Gers. Certains grattent un peu, d'autres chantonnent ou patoisent ; les langues claquent ; encore un petit gorgeon ; comme on est bien, Seigneur !

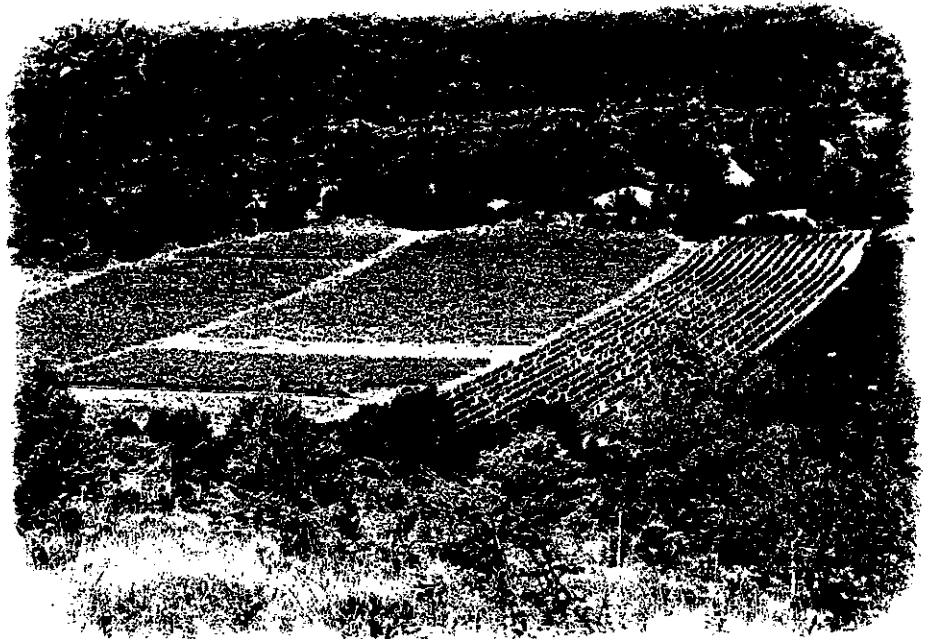
Vins de circonstance, vins de rencontre, vins de routes départementales, toujours vins de l'année ; et, tant qu'à faire, mieux vaut les siffler quand l'année n'a pas lésiné sur le soleil et sur la chaleur. Encore que... Il y a des jours où le plaisir de vivre ajoute au plaisir de boire, apportant au vin la rondeur, le velouté qui lui manquent. La chaptalisation par l'optimisme du consommateur ! Le bonus oenologique par la jubilation !

Aux vins de pays s'ajoutent les vins des pays où l'on fait halte ou que l'on visite. Toujours les préférer. Au moins les essayer, dans les caves des producteurs, les caves coopératives, les caveaux de dégustation. Ce sont des guides sûrs qui fleurissent les arômes de la campagne environnante. AOC, VDQS ou vins de pays parlent la langue du coin. Mettons cette langue sur la

notre : on obtient le « french kiss », version bachique.

C'est quand même à midi ou le soir, à l'auberge, dans un bistrot à nappes en papier ou à carreaux, autour d'un pâté de lièvre, d'une omelette, d'une friture, de quelques huîtres, d'une andouillette, d'un confit, d'une aile de poulet, d'un gratin dauphinois, de fromages de bique ou d'une tomme, que l'on goûte le mieux les vins régionaux. Refuser les pots et bouteilles dans lesquels le nectar crève de froid. Avoir le palais aussi ouvert que l'esprit. Parfois, on tombe sur les gourmandises espérées. Qui n'a déniché, au hasard d'un dîner impromptu dans une petite ville qui tombe déjà de sommeil, une côte-du-luberon ou du ventoux, un mâcon-village, un gros-plant, une côte-du-forez, un minervois, une côte-du-jura et son poulard

besoin des petits, et les petits des grands. La solidarité du vignoble ne devrait pas être une utopie. Raymond Dumay, il y a trente ans, a écrit là-dessus des lignes magnifiques qu'il faut citer et lire. « Le vin est d'abord une grande armée, c'est-à-dire un tout. Un esprit, une qualité. Les dons de la nature, les faveurs du destin peuvent être différents, la foi et l'élan doivent être les mêmes chez le général et chez le deuxième classe. L'image d'une France produisant seulement des romanée-conti est aussi réjouissante que celle d'une école primaire destinée à la formation des prix Nobel. Qu'un général ait besoin de soldats, que les soldats aient besoin d'un chef, qui en douterait ? Qu'en définitive leur sort soit le même, voilà qui ne paraît guère être soupçonné. Pourtant, tout se tient, et nos grands crus ne séduiront



de cépage, un irouleguy, un saint-chinian, un tursan...

En balade dans les pays étrangers - en particulier en Italie, en Espagne, en Suisse et en Allemagne -, on sera récompensé de manifester la même soif de découverte.

Le temps consacré à la connaissance sur le terrain de vins modestes ou méconnus n'est jamais du temps perdu. De même la lecture d'auteurs des deuxièmes et troisièmes rayons. Ainsi peut-on établir soi-même des rapprochements, des correspondances, des hiérarchies.

Le vin français est un tout, du courant à l'excellence, du petit bleu au château. On a le droit de préférer ; on n'a pas le droit de mépriser. On a le droit de critiquer ; on n'a pas le droit de condamner. Qui aime vraiment le vin sait bien que les grands ont

pas de nouveaux clients s'ils n'ont pas été formés par des appellations plus modestes, et nos vins de consommation courante ne pourront se maintenir à un prix de vente décent si ceux qui portent le drapeau du régiment sont écrasés. Produit social avant tout, le vin vit de la solidarité» (*La Mort du vin*).



Je tiens à remercier très chaleureusement Bernard Pivot le célèbre animateur de plusieurs émissions littéraires («Apostrophes» est la plus connue) et du concours d'orthographe. Il a en effet répondu par retour et de façon favorable à ma demande de publication dans notre bulletin de l'extrait ci-dessus de son livre : «Dictionnaire amoureux du Vin» publié chez Plon en septembre 2006.

Saint Maurice d'Ibie... hier et aujourd'hui

Histoire des Salelles

SALOLLIS du XIV^{ème} siècle, MANSIDE SALLIS du XV^{ème}, les SALELLES c'est aujourd'hui le nom de ce remarquable hameau de St Maurice d'Ibie parmi les plus attachants du Bas Vivarais.

C'est aux salelles à Montaut que la rivière Ibie emprunte son canyon ; Après cinq kilomètres de méandres elle rejoindra l'Ardèche qui la reliera à la vallée du Rhône.

Le hameau de St Maurice d'Ibie dominé par la montagne de Montaut et la tour de St Jean a toujours représenté un point stratégique de la région.

Carrefour de ruisseaux, le Gardon, la Ceysette, petites routes et gués il sera le point central de rassemblement des muletiers du Bas Vivarais remontant les vins de la vallée du Rhône et descendant les céréales des plateaux.

Pendant l'antiquité il reliait Lagorce à Gras, Largentière aux Salelles par Uzer mais aussi St Maurice à Pont St Esprit via la dent de Rez et le raoul.

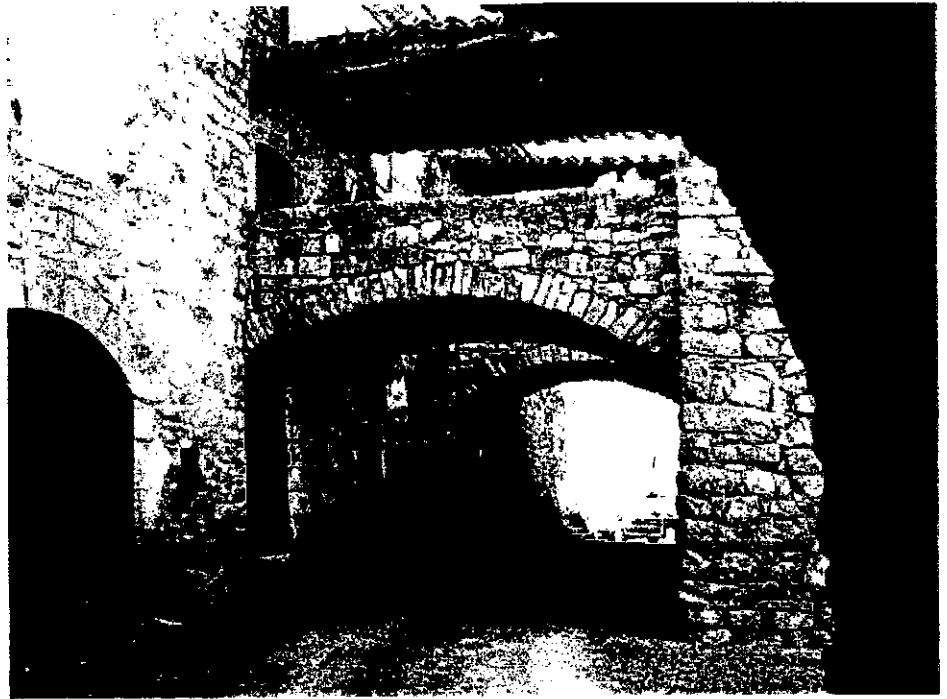
A l'entrée du canyon subsistent les ruines du village de St Jean en face de Montautvillage et son donjon identifié sous le nom de St Jean de Jérusalem.

Les Montaut, seigneurs de l'ensemble de la contrée de Berg, coseigneurs de St Jean le Centenier édifièrent un donjon au XII^{ème} siècle sur une barre rocheuse afin de protéger les chemins et les terres cultivables de la vallée.

La chapelle romane des Salelles sise dans la rue principale prendrait assise sur un mur du XII^{ème} siècle. Pendant des décennies l'élevage des moutons, des chèvres, des porcins, les bois, les écorces, la lavande ont participé à l'économie de la région alors que la culture de la vigne longtemps omniprésente était interrompue ; soigneusement replantée avec de nouveaux cépages elle retrouva ensuite un nouvel essor sur la commune.

Quant à la sériciculture, l'éducation du ver à soie avec la création de magnaneries présentes dans toute l'Ardèche du sud elle s'éteindra dans les années 1950 après avoir représenté l'âge d'or pendant plus d'un siècle.

Seules subsistent aujourd'hui,



bâtiments de taille imposante, quelques magnaneries.

Des vestiges romains se retrouvent en nombre autour du hameau des Salelles ; on retrouve également, traces du crétacé, des fossiles, des ammonites encastrées dans les murs des habitations dont beaucoup datent du moyen âge..

Ces maisons ont encore fière allure, attestant d'une certaine aisance des habitants. Elles ont souvent été rénovées dans le respect de leurs origines malgré les ravages du temps et...de la guerre de cent ans !

Comme celle du village l'architecture des constructions aux Salelles est marquée du style des maisons du sud du département avec de beaux encadrements de portes et fenêtres en pierre de taille. Ses couradous, terrasses couvertes, ses passages voûtés caractéristiques en font bien l'un des plus beaux hameaux de France.

Avant la construction de la route touristique reliant la commune à Vallon il s'agissait d'un bout du monde ! Coin perdu, c'était alors le paradis des braconniers, des chasseurs et des pêcheurs. Les habitants de St Maurice, redoutables pêcheurs, étaient dit on affublés du surnom de « catcho veirou ».

La région s'animait lors des battues de sanglier comme on n'en reverra plus ! Lièvres, carpes, lapins prospéraient dans cet éden !

Un habitant resté célèbre, Clovis Moulin, né en 1892 à Sagnes et Goudoulet descendra aux Salelles à 3 ou 4 ans ; Il disparaîtra 90 ans plus tard !

Armé d'un fusil à chiens extérieurs il tuera à 14 ans son premier lièvre ; toute son existence il chassera aux alentours de l'Ibie ; on lui comptabilisera en moyenne 400 lapins ou lièvres et des dizaines de sangliers par an et combien de volatiles, tout cela avec son vieux et unique fusil de 1925.

Après la guerre de 14/18, embauché à Lyon par Berliet dont il s'enfuira vite il rejoindra les Salelles pour devenir, permis de conduire en poche, le chauffeur du professeur Lépine doyen de la faculté de Lyon. Pierre Cornet alors député de l'Ardèche le décorera plus tard pour ses 60 années de conduite sans accident.

C'est Clovis lui-même qui ouvrira le petit café restaurant des Salelles ; il le donnera plus tard à son gendre Mariano, « l'espagnol de Tolède » toujours alimenté en gibier et que j'ai bien connu .

(à suivre).

R.D.

LE SDIS COMMUNIQUE.



quelques règles et conseils sur l'emploi du feu

L'usage du feu est réglementé dans le Département de l'Ardèche comme suit :

Il est interdit en tout temps et à toutes les personnes, autres que les propriétaires ou leurs ayants droit :

- de fumer
- de faire des feux de camps ou des barbecues
- de porter ou d'allumer du feu
- de jeter des objets en ignition (cigarettes...)
- d'abandonner des matières susceptibles de provoquer un feu, à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200m de bois, forêts, plantations, reboisements, ainsi que des landes, garrigues et maquis y compris sur les voies traversant ces terrains.

Pendant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre, les propriétaires et leurs ayants droit sont soumis aux mêmes interdictions.

Pendant la période du 1^{er} octobre au 30 juin, l'usage du feu leur est autorisé, à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200m de bois, forêts, plantations, reboisements ainsi que des landes, garrigues et maquis, sous leur entière responsabilité, sous réserve du respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral en vigueur (déclaration en mairie et soumis à affichage public).

S.E

LA PETITE RECETTE DU VILLAGE

Ce mois-ci : Yvette DELAUZUN

Le Saucisson brioché

1 saucisson à cuire

Pâte : 4 tasses de farine

1 tasse de lait

2 œufs

1 paquet de levure



Brasser et laisser reposer la pâte 10 minutes.

Faire cuire le saucisson à l'eau bouillante 20 minutes.

Beurrer le moule.

Verser la moitié de la pâte, mettre le saucisson, recouvrir avec le restant de pâte.

Mettre à four chaud (200°) pendant 30 minutes.

BON APPETIT !

LA GENDARMERIE COMMUNIQUE

*Pour les urgences,
faites le 17 !*

De jour comme de nuit, tous les appels d'urgence « 17 » de la zone d'intervention de la gendarmerie de Villeneuve de Berg mettront les personnes qui appellent en relation avec le Centre Opérationnel et de Renseignements de Privas.

Cette mesure est principalement motivée par la nécessité d'une gestion de l'urgence par des professionnels de l'accueil téléphonique du public et cela pour une meilleure prise en charge des victimes de jour comme de nuit.

Pour les appels non urgents à la Brigade territoriale autonome de Villeneuve de Berg, le numéro reste inchangé : 04.75.94.80.01.

DANS LA SÉRIE DES BONS MOMENTS

Le 21 avril, les aînés du village se retrouvaient dans la salle des fêtes pour le traditionnel repas qui leur est offert par le comité des fêtes, chaque année.

Le repas avait été organisé par le groupe de l'atelier professionnel et pédagogique de l'institut Médico-Educatif du Château de Milan à Montélimar. Quatre jeunes de l'institut, encadrés par leurs monitrices d'atelier ont également assuré le service.

Je pense que le bonheur était des deux côtés... Aussi en tant que responsable éducative de cet établissement, je tiens encore à remercier le comité des fêtes pour avoir répondu favorablement à cette proposition et bien sûr remercier l'ensemble des convives présents ce jour-là, pour l'accueil, la sympathie, et le regard positif qu'ils ont porté sur ces jeunes et leur travail. Je peux vous assurer qu'ils évoquent, encore régulièrement aujourd'hui, ce samedi à Saint-Maurice d'Ibie, où les gens étaient si gentils...

Pour reconnaître l'autre différent, et ne pas en avoir peur, il faut l'approcher...

Ce bon moment, s'est poursuivi par une animation musicale avec M. Gaudenèche et son accordéon, de St Jean le Centenier, et plusieurs convives ont quitté leur chaise pour danser et bien sûr pour pousser la chansonnette en présence de notre cher Maurice des Salelles, qui une fois de plus, si furtivement, entre deux services à son restaurant, nous a ravi par un répertoire si bien choisi dans la grande chanson française.

F.O.

Concert de Labeaume en Musique

Dimanche 11 mars, par cette belle fin d'après-midi ensoleillée, plus d'une centaine de personnes avaient pris le chemin de notre jolie église.

En effet, les quartiers d'Hiver du Festival de Labeaume en Musique, poursuivant leur balade de villages en villages dans notre belle Ardèche méridionale, avaient choisi pour la troisième année consécutive de s'arrêter chez nous pour nous offrir « les folies baroques en relief » de six jeunes musiciens de l'ensemble Ephémère, animés d'un bel enthousiasme pour nous présenter un large aperçu de la musique dite Baroque, selon l'éclairage italien, français et anglais : théorbe, violoncelle, clavecin, résonnaient dans notre église à l'acoustique parfaite, pour le bonheur de nos oreilles, retrouvant les plus grands du Baroque : Byrd, Vivaldi, Marais, Leclerc, Purcel...

Puis, alors que tombait la nuit, que l'église s'illuminait au cœur du village, nous invitions l'assistance à venir partager son émotion avec les musiciens autour d'un verre, dans la salle de la mairie presque trop petite... Quel beau dimanche !

Françoise Orozco

A la découverte du territoire naturel...

Dans le cadre du projet global de la découverte du territoire intercommunal « Berg et Coiron », Saint-Maurice d'Ibie accueillera du 16 au 20 juillet, pour la troisième année consécutive, une vingtaine d'enfants inscrits à un camp «Equitation / VTT». A l'initiative de Françoise HERPIN, Directrice du Centre de Loisirs Intercommunal de Lavilledieu, c'est au départ du camping « Le Sous Bois » que, chaque jour, les petits sportifs traverseront le village à vélo. Changeant de monture à Vaudanoux, c'est à cheval qu'ils poursuivront la balade initiatique.

D'autre part, des nuitées de campement aux Salelles seront proposées, cet été, aux enfants des Centres de Loisirs de Lavilledieu et de Villeneuve de Berg. Dans un cadre représentatif du patrimoine local, le hameau des Salelles sera le théâtre d'animations nocturnes et variées. Au cours du mois de juillet, les habitants et autres promeneurs ne devront pas être surpris de croiser régulièrement des personnages atypiques. Rencontrant dans leurs ruelles ou dans les prés des chasseurs de trésors ou des « toons » échappés de leur bande dessinée.

Ce ne sont pas moins de 200 aventuriers au total, toutes tranches d'âge confondues, qui devraient fouler le sol du hameau. Pour l'occasion, des marabouts seront installés sur une parcelle prêtée généreusement par Christophe Eldin.

Françoise Herpin

Doux, chaud, le feutre fabriqué à la main est à la fois malléable et facile à structurer ; outre sa structure agréable, il témoigne en effet d'une adaptabilité exceptionnelle permettant de multiples usages.

Ceux d'entre vous qui sont intéressés par la technique du feutre pourront à loisir rencontrer l'artiste qui leur donnera les explications utiles et pourra démontrer ce qui précède

Vernissage le vendredi 20 juillet à 18h. Vous y serez les bienvenus.



Certains d'entre vous habitant déjà Les SALELLES se souviennent de lui. Jacques DUPIN, ardéchois de naissance, a probablement puisé là une partie de son inspiration.

Ecrivain et poète reconnu, Jacques Dupin était honoré à Privas ce 10 mars 2007 à l'occasion d'une exposition de ses œuvres et d'un colloque organisé en partenariat avec le théâtre de Privas.

Ami parmi d'autres de René Char, de Giacometti, de Miro, il était reçu « dans sa ville » à l'occasion de ses 80 ans; parti très tôt dans la capitale comme beaucoup d'ardéchois de l'époque il a pu y rencontrer les plus grands.

Il était resté fidèle à l'Ardèche et avait aux Salelles restauré une ancienne magnanerie. Ses filles, Elisabeth et Hélène, y ont toujours leurs amis d'enfance et se font un plaisir d'y revenir régulièrement.

G.J.

Dans la semaine du 11 au 20 mai, l'Association d'Art International (AAI) basée à Mirabel organise pour la 5^e année un FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN intitulé « l'homme, l'art et le patrimoine » dont le but est de privilégier des échanges entre les artistes venus des cinq continents et des artistes locaux, dans un circuit touristique à la découverte du patrimoine historique et naturel.

Et c'est ainsi que notre jolie petite chapelle des Salelles accueillait des œuvres du peintre américain Franck Mann venu de New York. Hébergé avec sa femme dans notre hameau, il fallait voir le bonheur de cet artiste découvrant ce coin de France, ce paysage d'Ardèche si paisible, si éloigné du vacarme New Yorkais.

Pour ajouter au bonheur des yeux devant les sculptures et les tableaux colorés, la chanteuse lyrique Anne Hemrych, accompagnée par une violoniste, faisait vibrer les murs de la petite chapelle. Puis dans les ruelles, nous aurions presque dansé sur les airs tziganes d'une jeune accordéoniste...

Mais c'était l'heure venue de l'amitié et après une journée d'orages, à cet instant, le soleil était revenu sur les Salelles.

Aujourd'hui, Franck Mann, revenu à New York, doit faire rêver ses amis qui n'ont pas eu la chance de passer par chez nous...

Nous aurons le plaisir d'accueillir à la **CHAPELLE DES SALELLES** du 21 juillet au 5 août 2007 une exposition des travaux de **Thérèse VAN RENGEN** résidente du village, quartier de la Gourmandie.

Après avoir suivi pendant 5 ans des cours à l'Académie des beaux-arts de Louvain, section arts textiles, Thérèse Uyttenhove Van Rengen a approfondi au cours de ces dix dernières années ses recherches sur la transformation de la laine en feutre.

Il faut savoir que le feutre est le textile le plus ancien apparu sur la terre. En combinaison avec la soie ou d'autres textures et fibres tels que poils de chameau, cachemire et lin l'artiste mêle et frotte la laine de mérinos, cardée et peignée, avec de l'eau chaude et savonneuse. Elle arrive ainsi à créer un tissu solide, très doux et imperméable.

Le résultat se traduit par des objets à porter ou décoratifs que vous pourrez admirer cet été aux Salelles.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VIE COMMUNALE
Directeur de publication: Gérard JAILLON, maire.
Réalisation: Commission municipale de la communication et de l'animation sous la responsabilité de Stéphanie ELDIN, adjointe.
Maquette Bernard VINCENT
Dépot légal et date d'édition, juin 2007 Tirage: 160 exemplaires

LA VIE DES ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES



Suite à la deuxième assemblée générale, un nouveau bureau a été constitué.

Il est composé comme suit :

Présidente : Florence Quintard

Vice-Présidente : Germaine Knockaert

Secrétaire : Antoine Court

Secrétaire adjoint : Renaud Lépine

Trésorière : Elodie Romand

Trésorière adjointe : Françoise Herpin

Membre : Renaud Pichon

L'équipe de comité souhaite créer une « cellule bénévole ». Cette cellule pourra avoir des missions diverses, suivant vos disponibilités et vos savoir-faire. Nous vous invitons à participer aux réunions de préparation (voir affichages municipaux) en vue d'organiser au mieux les prochaines manifestations.

La nationale 7 à Saint Maurice d'Ibie ??

Souvenez-vous de la route des vacances, ses odeurs, ses paysages, ses rencontres et son nom : Nationale 7. Paris - Marseille, un voyage unique aux couleurs swing, en 2CV, à vélo, à pied ou à moto...

Tout au long du parcours, Nationale 7 vous invite à un voyage...

Voyage musical où l'amour, la nonchalance, la joie et la « vie des notes » sont omniprésents...

Nationale 7 a l'art et la manière de nous faire passer des messages au travers de ses textes tout en s'amusant...

Vous l'avez sûrement compris, NATIONALE 7 sera le groupe phare de ce 14 août. Un groupe qui a même une énergie et une convivialité sans pareil.

Le 15 août, l'école de cirque l'élastique citrique nous fera l'honneur de revenir avec un nouveau spectacle. La représentation aura lieu à 19 heures.

Commencez à parler de ce 14 et 15 août autour de vous pour qu'il soit inoubliable !!!

Le planning des prochaines manifestations est enfin sorti. Voici les dates retenues :

- Dimanche 24 juin : fête du pain, marché artisanal et repas campagnard aux Salelles
- Mercredi 18 juillet : cinéma en plein air dans le pré du village
- Dimanche 22 juillet : brocante et méchoui le soir
- Mercredi 8 août : cinéma en plein air
- mardi 14 et mercredi 15 août : fête du village



CLUB DE L'AMITIÉ



L'école est finie.....

..C'est ce que les membres du club de l'amitié auraient pu fredonner lors de la clôture de la saison d'activités du - dit club mais les chaudes journées d'été sont plus favorables au farniente et la rentrée ne se fera qu'en octobre !

Les traditionnelles activités se sont encore bien déroulées cette année. Belotes, loto, repas du club, voyage à Marseille, les seniors du village sont bien fidèles à ces rendez-vous.

En effet plus d'une vingtaine sont « sur les bancs » de l'ancienne classe le mardi de chaque semaine dans une ambiance studieuse..lors du décompte des points des parties de cartes et pour les sorties aussi.

C'est le lieu du rendez-vous auquel vous êtes convié(e)s à la rentrée si le cœur vous en dit !

Il vous sera bien fait une petite place.. près du radiateur pour passer entre ami(e)s les mardis des semaines de l'automne et de l'hiver. Alors comme disent les jeunes : « à plus » !

A.C.C.A



La saison de chasse se profile déjà avec l'Assemblée Générale de l'association qui s'est tenue le 15 juin.

Les deux prochaines dates à retenir sont :

Le lundi 23 juillet : pose de clôtures,

Le samedi 28 juillet : délivrance des cartes, l'après-midi en mairie.

Pas de changement en vue pour l'orientation générale de l'association.